



Présenté par



**Culture**  
Centre-du-Québec  
Développer l'essence culturelle

**Avril 2016**

# RÉSUMÉ

En tant que conseil régional de la culture, Culture Centre-du-Québec est heureux de participer à la démarche d'actualisation de la politique culturelle québécoise. Notre intervention vise notamment à sensibiliser le Ministre aux réalités de la pratique artistique en région, de même qu'à celle des organismes culturels à l'extérieur des grands centres. Il nous apparaît que les artistes, artisans, écrivains, travailleurs culturels de notre région, comme de toutes les autres, participent activement à la construction de la culture et de l'identité québécoises. En ce sens, la reconnaissance et la valorisation du rôle essentiel de la culture et de sa vitalité sur l'ensemble du territoire québécois devrait s'inscrire comme un principe directeur de la nouvelle politique culturelle québécoise.

Parmi les conditions favorables à l'épanouissement de cette vie culturelle riche, diversifiée et dynamique, se trouve le maintien d'organismes d'accompagnement et d'intervention, comme les conseils régionaux de la culture. Intervenants de première ligne, ils sont aussi partenaires et alliés de l'action culturelle gouvernementale dans les régions du Québec.

Ensuite, le déploiement équitable d'opportunités et de ressources sur l'ensemble du territoire québécois pour permettre aux artistes, organismes et travailleurs culturels de partout au Québec d'atteindre des standards d'excellence.

Enfin, un soutien au développement professionnel de la relève est aussi un moyen d'assurer le renouvellement de la vitalité culturelle des régions. Le dynamisme des foyers d'émergence culturelle et artistique passe par la disponibilité de la formation, par la présence de lieux de création et de diffusion professionnels accessibles aux artistes de la relève, par la bonification des opportunités de soutien financier spécifiques à ceux-ci, par l'existence d'organismes qui leur sont dédiés et qui représentent des portes d'entrées vers le monde des arts et de la culture.

## **Table des contenus**

Introduction

Portrait sommaire de la région

La richesse culturelle des régions du Québec :  
un potentiel à exploiter

L'accessibilité culturelle en milieu rural  
et hors des grands centres

Encourager la relève artistique

## **Introduction**

Culture Centre-du-Québec est un organisme ressource visant l'accompagnement des acteurs culturels régionaux pour leur professionnalisation, leur développement et leur rayonnement. Il met en œuvre des projets rassembleurs pour structurer et dynamiser son milieu. Il agit à titre de porte-parole et de conseiller auprès de la communauté artistique et culturelle et de ses partenaires; et intervient auprès du grand public avec des objectifs de sensibilisation et de promotion des arts et de la culture. À titre indicatif, Culture Centre-du-Québec regroupe et concerte actuellement plus de 175 membres individuels et organismes, un nombre en croissance constante.

En tant que conseil régional de la culture, Culture Centre-du-Québec est heureux de participer à la démarche d'actualisation de la politique culturelle québécoise. Notre intervention vise notamment à sensibiliser le Ministre aux réalités de la pratique artistique en région, de même qu'à celle des organismes culturels à l'extérieur des grands centres. Notre souhait est que la nouvelle politique culturelle mette en place les conditions favorables à l'éclosion et au maintien d'une vie culturelle riche, diversifiée et dynamique sur l'ensemble du territoire.

## **Portrait sommaire de la région**

Plus jeune région administrative de la province, le Centre-du-Québec est une région composée majoritairement de territoire agricole, comprenant cinq MRC, 80 municipalités et deux territoires autochtones de la communauté abénaquise. Ses principaux pôles urbains sont Drummondville et Victoriaville. La population globale de la région est de 241 019 habitants, principalement concentrée dans la MRC de Drummond (42,5 % de la population régionale). Il est à noter que la vaste majorité (95 %) des municipalités du territoire compte moins de 5 000 habitants.

Au plan culturel, le Centre-du-Québec possède une quinzaine d'institutions muséales, dont huit reconnues et cinq soutenues au fonctionnement par le MCC et une par le CALQ; quatre diffuseurs pluridisciplinaires; sept bibliothèques publiques autonomes et une soixantaine de bibliothèques affiliées; cinquante-six biens patrimoniaux protégés par la *Loi sur le patrimoine culturel*. S'y déploient aussi plusieurs manifestations culturelles d'envergure, parmi lesquelles le Mondial des cultures de Drummondville et le Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV). Le territoire du Centre-du-Québec compte les salles de spectacle de la Maison des arts Desjardins de Drummondville, du nouveau Carré 150 de Victoriaville, et du Théâtre Belcourt de Baie-du-Febvre. On y trouve le siège social du Théâtre Parminou, un pionnier et chef de file en matière de théâtre d'intervention au Québec.

En dépit de cette nomenclature notable sinon exhaustive, précisons que cette offre d'institutions culturelles s'avère inférieure à celle des autres régions intermédiaires et à la moyenne

québécoise. Il en est de même pour la présence d'artistes professionnels sur le territoire, qui est moindre que celle de régions comparables<sup>1</sup>.

Malgré cela, le secteur a démontré une croissance significative au cours des dernières années<sup>2</sup>, se positionnant comme un acteur de diversification économique à considérer.

La région est confrontée à certains défis en termes de développement culturel. Mentionnons :

- le nombre de petites municipalités dispersées sur le territoire, qui rend essentielle la concertation de l'offre culturelle et la collaboration des intervenants locaux;
- la situation géographique centrale de la région et sa proximité avec des centres urbains majeurs (Montréal, Québec et Trois-Rivières) qui drainent les consommateurs tant que les producteurs de culture;
- l'absence d'un quotidien régional pour assurer la couverture médiatique des manifestations artistiques et culturelles de l'ensemble du Centre-du-Québec;
- le niveau de scolarité et le taux de la population qui possède un diplôme universitaire moins élevé que la moyenne québécoise, des statistiques qui ont une incidence négative sur la consommation culturelle.

### **La richesse culturelle des régions du Québec : un potentiel à exploiter**

Les bienfaits des arts et la culture dans une communauté ne sont plus à démontrer : ils sont source de fierté et de sentiment d'appartenance, créent un environnement stimulant pour les citoyens, ont des apports indéniables à la vie sociale d'une région, génèrent des retombées économiques significatives, et font rayonner le Québec bien au-delà de ses frontières. Il est toutefois important de se rappeler que ce dynamisme émane d'organismes culturels, d'artistes, artisans, écrivains et créateurs répartis partout sur le territoire du Québec. La culture et l'identité québécoises se construisent ainsi à partir des apports provenant des quatre coins de la province.

C'est pourquoi nous souhaitons **la reconnaissance et la valorisation du rôle essentiel de la culture et de sa vitalité sur l'ensemble du territoire québécois**. À notre sens, cette notion devrait s'inscrire comme un principe directeur de la nouvelle politique culturelle québécoise.

---

<sup>1</sup> Source : *Portraits régionaux en culture : Le Centre-du-Québec*, Ministère de la Culture et des Communications, 2012.

<sup>2</sup> Le taux de croissance du PIB rattaché au secteur des Arts, spectacles et loisirs a connu une hausse de 16 % entre 2007 et 2012 au Centre-du-Québec, ce qui place la région au-dessus de la moyenne québécoise et au 4<sup>e</sup> rang des régions du Québec pour cet indicateur. (Source : Institut de la statistique du Québec, Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative et par industrie, 2007-2012.)

Dans cette optique, Culture Centre-du-Québec offre sa collaboration au Gouvernement du Québec pour poursuivre son rôle de première ligne dans le développement artistique et culturel de sa région. Actifs dans leurs milieux depuis plus de trente-cinq ans, les conseils régionaux de la culture ont développé une expertise indéniable, des ancrages solides auprès des partenaires locaux, une capacité de mobilisation porteuse. Leur approche inclusive, qui s'étend de façon transversale sur l'ensemble des disciplines et s'adresse aux différents niveaux de pratique, vise à accompagner artistes et travailleurs culturels vers l'excellence et l'innovation.

Afin de composer avec l'évolution de son secteur, Culture Centre-du-Québec se joint au Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ) pour proposer **l'actualisation de son rôle vers celui d'un pôle d'intervention culturelle**, au bénéfice d'une vie culturelle riche, dynamique et diversifiée sur l'ensemble du territoire québécois.

Dans le sillage des récentes réorganisations de la gouvernance locale et régionale, le conseil régional de la culture demeure le seul organisme avec une vision globale du développement culturel centricois. Or, il nous apparaît que de nombreux dossiers gagnent à être traités ou pris en charge sur une base régionale, car ils nécessitent la concertation de nombreux acteurs, l'harmonisation des efforts, l'union des forces. En ce sens, les CRC constituent des alliés et partenaires précieux pour affronter les défis de l'action gouvernementale en matière de culture.

### **L'accessibilité culturelle en milieu rural et hors des grands centres**

Tel que mentionné en introduction du présent document, le Centre-du-Québec est une région majoritairement rurale, composée de petites municipalités. Elle possède un nombre inférieur d'institutions culturelles que les régions comparables et que la moyenne québécoise, et un moins grand bassin d'artistes professionnels. Ajoutons à cela que les dépenses culturelles par habitant de l'administration publique y sont nettement inférieures que dans les autres régions intermédiaires<sup>3</sup>, autant pour les dépenses totales que pour les dépenses directement attribuées au milieu culturel.

Dans ce contexte, une de nos préoccupations est d'assurer l'accessibilité à la pratique artistique professionnelle et la viabilité des organisations culturelles dans notre région. Nous recommandons que la nouvelle politique culturelle vise **le déploiement équitable d'opportunités et de ressources sur l'ensemble du territoire québécois** pour le bénéfice des artistes, des organismes et de leurs travailleurs culturels.

---

<sup>3</sup> Selon le *Portraits statistiques régionaux : Le Centre-du-Québec*, réalisé par le Ministère de la Culture et des Communications en 2012, « Le Centre-du-Québec perçoit un montant inférieur de dépenses culturelles par habitant par comparaison aux régions intermédiaires, autant pour les dépenses totales de l'administration publique québécoise (26,22 \$ contre 51,93 \$; graphique 7) que pour les dépenses directes attribuées au milieu culturel (24,78 \$ contre 44,58 \$). » (p. 21)

Cette équité passe notamment, mais pas exclusivement, par :

- l'accès à une formation professionnelle de qualité dans les régions
- la présence de lieux de création et de diffusion professionnels reconnus sur l'ensemble du territoire
- l'accessibilité du soutien à la création artistique et au financement des projets culturels en région
- la valorisation du mécénat culturel et de l'association des entreprises avec des organismes ou événements culturels en région

Par ailleurs, il est aussi important pour Culture Centre-du-Québec de favoriser l'accès aux arts et à la culture pour les Centricois. Nous constatons que la participation culturelle des citoyens est significativement inférieure aux moyennes québécoises lorsque l'on considère la fréquentation de lieux culturels, l'assistance à des spectacles ou manifestations culturelles, l'achat de disques ou de livres, etc.<sup>4</sup>. Un pan de la mission de Culture Centre-du-Québec est d'intervenir auprès du grand public avec des objectifs de sensibilisation et de promotion des arts et de la culture. Dans cette optique, il serait souhaitable que la nouvelle politique culturelle québécoise soutienne ces objectifs et prévoie les outils pour y parvenir.

Il est important de spécifier que la notion d'accessibilité évoquée ici ne concerne pas nécessairement le coût des activités. Au contraire, la gratuité ou la « culture à rabais » envoie un message contraire à celui de la valorisation qui est souhaitée. La question de l'accessibilité est beaucoup plus englobante, référant à la proximité géographique de l'offre culturelle, aux initiatives de médiation culturelle qui facilitent l'appropriation par le citoyen, les mécanismes de participation aux arts et à la culture, etc.

Mentionnons quelques exemples d'orientations qui pourraient contribuer à mettre le citoyen au cœur du développement culturel :

- Sensibiliser le citoyen à l'importance et aux bienfaits de la consommation culturelle, par exemple via une campagne promotionnelle nationale
- Mettre en place des incitatifs visant le développement des publics, par exemple en bonifiant la dimension artistique et culturelle du programme scolaire
- Favoriser le développement de la citoyenneté culturelle des jeunes, par exemple par la création d'outils numériques de création et de diffusion

---

<sup>4</sup> Une récente étude menée par l'Institut national de recherche en PME de l'Université du Québec à Trois-Rivières place le Centre-du-Québec au dernier rang, ex aequo avec le Nord-du-Québec, parmi les régions du Québec en calculant l'indice composite d'intensité culturelle et artistique (qui prend en compte le nombre de lieux de diffusion, leur fréquentation par les centricois, leur pratique culturelle, entre autres indicateurs).

## Encourager la relève artistique

Une des façons de s'assurer de l'épanouissement d'une vie culturelle, riche et dynamique sur l'ensemble du territoire québécois est de miser sur la relève. Il importe que les jeunes aient des opportunités d'explorer leur potentiel créateur, de se former adéquatement à proximité de chez eux, d'être présentés dans des lieux de diffusion professionnels.

En ce sens, la nouvelle politique culturelle du Québec devrait avoir pour effet de **favoriser la naissance et le dynamisme de foyers d'émergence artistique et culturelle** dans chacune des régions. Le tout dans l'objectif de retenir, voire d'attirer, des artistes de la relève en région pour renouveler et animer les milieux culturels régionaux.

Au-delà des critères spécifiques de l'âge ou du nombre d'années de pratique, la relève artistique professionnelle se définit comme suit : l'artiste professionnel de la relève crée ou interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et a diffusé ses œuvres au moins une fois en public dans un contexte professionnel. On peut aussi inclure dans la notion de relève l'artiste en voie de professionnalisation, un étudiant diplômé ou en cours de formation dans une école professionnelle en art reconnue ou un artiste ayant déjà entrepris des démarches pour l'obtention de son statut professionnel dans le cadre de sa pratique artistique, sans égard à son âge.

Précisons que le statut professionnel d'un artiste provient largement de la reconnaissance qu'il obtient de ses pairs. Celle-ci s'acquiert avec l'accumulation d'expériences de travail soumises à un processus de sélection ou d'évaluation par les professionnels de sa discipline. Ainsi, un des enjeux majeurs pour le développement de la relève est la présence d'opportunités pour les créateurs émergents de présenter leurs œuvres dans un contexte professionnel, de mettre leurs projets à l'épreuve d'une évaluation par les pairs. Cela implique la présence de lieux de création et de diffusion adéquats pour les différents secteurs de pratique : des lieux d'exposition, des salles de spectacle, des ateliers, etc. Or, considérant le nombre limité de lieux reconnus professionnellement par les instances gouvernementales dans le secteur des arts et des lettres dans la région, cet enjeu prend tout son sens.

Au Centre-du-Québec, il est estimé qu'environ 400 artistes correspondent à la définition de la relève. Seuls 20 % d'entre eux travaillent à temps plein dans leur discipline artistique, et plus de la moitié cumulent plusieurs occupations professionnelles. Le quart d'entre eux n'ont aucun revenu généré par leur profession artistique et 67 % ont un revenu personnel de moins de 15 000 \$ par an.

De nombreuses initiatives, dont plusieurs sont naturellement en lien avec les établissements de formation, sont mises en place pour créer des expériences de création et de diffusion. Culture Centre-du-Québec offre à la relève centricoise en arts visuels son CorridArt, un espace d'exposition qui leur est réservé et dont la programmation annuelle permet de découvrir quatre

artistes. Dans la région, les jeunes créateurs bénéficient aussi de *Relève etc.*, un portail web qui propose plusieurs outils pour favoriser l'insertion des jeunes artistes dans le milieu professionnel des arts et améliorer leurs conditions de pratique. Il vise également la concertation des différents acteurs du milieu culturel et la mise sur pied d'un ensemble de mesures reliées à la relève artistique de toutes disciplines sur tout le territoire de la MRC d'Arthabaska. Par exemple, un projet de photographie actuellement en cours permettra aux participants de créer un « événement-exposition » de leurs œuvres, le tout afin de développer leurs aptitudes professionnelles, entrepreneuriales et artistiques. Du côté des arts de la scène, Diffusion Momentum s'est joint à Relève etc. afin d'offrir une série de spectacles au Carré 150, les *Rendez-vous de la relève*, pour mettre de l'avant les artistes en arts de la scène. Cette programmation a pour objectif de faire rayonner les talents de la MRC et de faire vivre à ces artistes un spectacle dans un contexte de diffusion professionnelle. Cinq artistes ont été choisis à la suite d'un processus de sélection pour faire partie de la programmation 2015-2016.

La professionnalisation des artistes de la relève repose aussi sur la disponibilité de la formation initiale dans les différentes disciplines artistiques. Nous souhaitons que la nouvelle politique culturelle québécoise prenne en compte l'importance d'avoir des programmes spécialisés disponibles dans les établissements régionaux. Il est aussi souhaitable de travailler à la valorisation des parcours académiques en arts et culture auprès des jeunes québécois et de mettre de l'avant les possibilités de carrière dans ce domaine.

De plus, soulignons l'importance d'avoir des structures qui facilitent l'accès des jeunes de talent à la pratique professionnelle. Mentionnons les Carrefours jeunesse emploi, les concours associés aux institutions d'enseignement secondaire et collégial, les Unités régionales de loisirs et sports, les défunts Forums jeunesse, qui constituent autant de portes d'entrées pour la relève.

Enfin, force est de constater que le soutien financier destiné à ce niveau de pratique est rare, particulièrement en région. La plupart des programmes ou bourses revêtent un caractère ponctuel et ne permettent pas d'accompagner adéquatement l'artiste de façon cohérente au long de son processus de professionnalisation.